

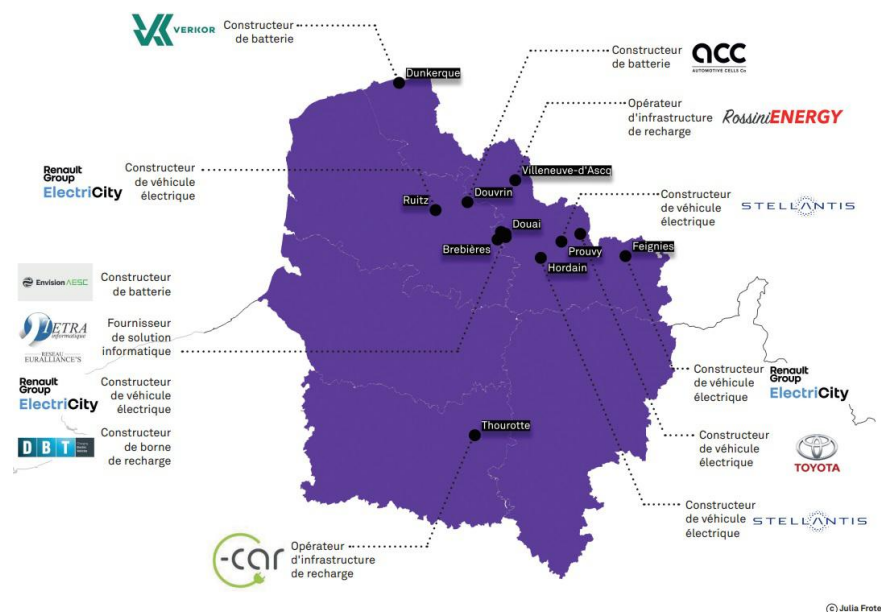
## La recherche du jour

## Les défis territoriaux de la mobilité électrique



La Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHs), réunit des chercheurs de toutes les universités des Hauts de France. Régulièrement, certains d'entre eux exposeront leurs travaux de recherche dans le cadre de ce partenariat entre la MESHs et notre journal, afin d'accroître la visibilité de la recherche dans la région.

En février 2022, la presse qualifie la région Hauts-de-France de « vallée de la batterie » en référence à d'autres « vallées » célèbres comme la Silicon Valley californienne. L'installation de trois usines de production de batteries à Douai, Douvrin et Dunkerque, explique cette appellation. Ces installations viennent parachever près de dix années de soutien régional à la filière industrielle de la voiture électrique et de son infrastructure de recharge, que je documente dans ma thèse de doctorat en aménagement de l'espace.



Aperçu des principaux acteurs régionaux de la mobilité électrique (carte JULIA FROTEY)

La thèse, soutenue en 2021, s'inscrit ainsi dans un contexte historique de promotion de la voiture électrique, qui démarre officiellement en France avec les lois Grenelle (2009 et 2010). Ces dernières octroient la compétence d'installation de stations de recharge aux communes. Les stations de recharge ouvertes au public apparaissent alors indispensables pour lever les freins à l'achat d'une voiture électrique, dont l'autonomie des premiers modèles était jugée limitée. À l'échelle locale, le conseil régional Nord-Pas-de-Calais vote, en 2012, le Grand projet régional de développement du véhicule électrique, qui prévoit l'installation de stations de recharge, et dont les objectifs rencontrent ceux du Master Plan pour une « Troisième Révolution industrielle en Nord-Pas-de-Calais » (2013). Cette révolution fondée en partie sur l'électrification des transports, permettrait de revitaliser une région en crise. Du côté de l'ancienne région Picardie, ce sont les syndicats d'énergie (USEDA, SE-ZEO, SE60 et FDE80) qui ont planifié l'installation de stations de recharge publiques avec le soutien des conseils départementaux et de l'ADEME. La thèse examine ainsi la politique menée par les

deux anciennes régions, Nord-Pas-de-Calais et Picardie, en matière de déploiement de stations de recharge. Elle vise à en éclairer les effets territoriaux et les jeux d'acteurs, au moyen d'une double méthode : la collecte de données quantitatives (cartographie des stations) et qualitatives (par la conduite d'entretiens auprès des acteurs régionaux).

Cette recherche a bénéficié d'un contrat doctoral de l'Université de Lille (2016-2019) et a été intégrée au programme Campus Universitaire à Mobilité Innovante et Neutre en Carbone (CUMIN – coordonné par A. Bouscayrol, L2EP, Université de Lille) ainsi qu'au projet de recherche Mobilité et Usages des Véhicules Électriques (MoUVE – ISI-MESHs, coordonné par E.Castex, Université de Lille).

Les résultats montrent, premièrement, que l'offre en stations de recharge ouvertes au public se concentre à 58 % dans les pôles urbains du territoire. Ce chiffre s'élève à 77 % dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais. Ce contraste s'explique par les intérêts et les limites territoriales des acteurs en place (ex : le maillage local pour les collectivités et la desserte des trajets interurbains sur autoroutes pour les consortiums automobiles comme Ionity). Les collectivités territoriales ont impulsé une dynamique avec plus de 800 stations installées entre 2015 et 2018, soit 60 % de l'offre de recharge de la région Hauts-de-France (ex : les réseaux Pass pass électrique ou Mouv'Oise). Deuxièmement, à l'échelle régionale, un écosystème d'acteurs de la recharge est en cours de constitution. Des entreprises, issues du secteur des TIC comme les opérateurs de mobilité, ont permis d'adapter l'offre aux exigences d'itinérance et d'interopérabilité (accès à la recharge sans abonnement).

La diversité des métiers, des compétences et des acteurs à mobiliser, fait ainsi de l'installation d'une station de recharge publique un (micro) projet urbain à part entière et les nouveaux « schémas directeurs d'infrastructure de recharge » (Loi d'Orientation des Mobilités - 2019), encouragent la coordination entre les acteurs publics et privés impliqués. Après une décennie d'investissements dans la mobilité électrique, une synergie industrielle régionale se profile. Toutefois, les défis restent nombreux, à la fois pour les collectivités et les entreprises : collaborations entre acteurs des filières véhicules et infrastructures, développement des réseaux intelligents de recharge, des stations en autoproduction d'électricité et de la filière hydrogène.

Du point de vue de l'urbaniste, la programmation urbaine doit intégrer ces innovations tout en donnant la priorité à la maîtrise de l'étalement urbain et des besoins en mobilité et en énergie des individus. ■

JULIA FROTEY, chercheuse postdoctorale, Université du Québec à Trois-Rivières. La thèse de Julia Frotey est disponible en ligne sur [thèse.fr](https://www.theses.fr/2021LILUA012) : <https://www.theses.fr/2021LILUA012>

## CETTE PAGE EST LA VÔTRE !

Posez-nous vos questions, réagissez à l'actualité, aux commentaires des lecteurs...

pour nous écrire via internet, une adresse : [www.courrier-picard.fr/reagissez](http://www.courrier-picard.fr/reagissez) ou par mail : [avousdevoir@courrier-picard.fr](mailto:avousdevoir@courrier-picard.fr)

✉ par courrier :  
Courrier picard - « A vous de voir »  
5, boulevard du Port d'Aval  
80000 Amiens

Et retrouvez le courrier des lecteurs sur notre site : [www.courrier-picard.fr/courrier](http://www.courrier-picard.fr/courrier)

Faites nous parvenir vos plus belles photos et retrouvez-les sur notre site  
Une seule adresse :  
[www.courrier-picard.fr/photo](http://www.courrier-picard.fr/photo)

Tous les courriers reçus ne peuvent paraître. La rédaction se réserve le droit, pour publication, de réduire les textes. Les titres sont de la rédaction

## Le courrier des lecteurs

## Un Président ne devrait pas faire ça...

**Philippe Pauchet, d'Amiens (Somme), n'a pas apprécié une initiative prise par le président du conseil départemental, Stéphane Haussoulier (divers droite), dans l'entre-deux tours de cette élection présidentielle :**  
J'ai reçu, comme d'autres habitants de la Somme, une lettre du président du Conseil départemental de la Somme me vantant l'action passée du Président-candidat Macron et me demandant de voter pour celui-ci. Je suis choqué qu'un élu (au suffrage universel indirect) se permette une telle démarche en se prévalant de sa fonction (quel que soit le candidat en question). Je me pose deux questions : quel fichier a été utilisé pour obtenir les adresses, d'où vient le financement ayant permis l'impression de cette lettre et son envoi par la poste ? Frais de campagne du candidat Macron où impôts locaux ? Monsieur Haussoulier daignera-t-il répondre ?

## Prise de dette

**Jean-Michel Nollet, de Péronne (Somme), s'inquiète de l'évolution de la dette publique de la France :**

L'endettement de la France est une bombe à retardement pour le prochain quinquennat avec 2 800 milliards de dettes. A lui seul, Monsieur Macron a fait 600 milliards de dettes en cinq ans. Si on décompte les 150 milliards liés au Covid, cela représente 90 milliards par an. Qui est responsable de cette situation ? Lui, ses prédécesseurs et l'Europe, car elle autorise un déficit de 3 % du PIB par an. Cela pour permettre à la finance de placer son argent dans les dettes des États... Même si le taux d'intérêt est bas, cela rend les États de plus en plus dépendants. Il suffirait que le taux d'intérêt augmente de 1 %, cela représenterait 28 milliards d'intérêts en plus. C'est un scénario qui pourrait bien arriver avec l'augmentation de l'inflation.

Nous sommes dans une situation très délicate qui va engendrer de gros problèmes dans les prochaines années. Un récent rapport de la cour des comptes préconise une économie de 9 milliards par an. Cet effort va se porter sur les retraités actuels et futurs, les chômeurs et sur le social. On ne touche pas à la France d'en haut. Je n'ai pas la même vision que notre président. Il dresse un tableau de la France ou tout va bien...